

INFOMURAT

bulletin d'information trimestriel



PAGE 4

Aménagement :
la Croix-Jolie

PAGE 6

Investir pour
l'avenir et relancer
l'économie

PAGE 11

Les risques
naturels et
technologiques

n°110 OCTOBRE 2023



www.murat.fr

 Ville de Murat

 Cinéma de Murat - L'Arverne

SOMMAIRE

- 4 DOSSIER**
Aménagement : zone sportive et conviviale de la Croix-Jolie
- 6 FOCUS**
Investir pour l'avenir et relancer l'économie
- 7 EN BREF**
AGENDA
- 8 REGARDS**
Ces derniers mois
- 9 ASSOCIATIONS**
Le Forum des associations
- 10 HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ**
La sauvegarde des burons
- 11 INFOS PRATIQUES**
Les risques majeurs naturels et technologiques
- 12 HISTOIRE LOCALE**
Médecin de ville, médecin de cour



Micro-crèche Centre Léon Boyer

LE SAVIEZ-VOUS ?

RÉPONSE À LA QUESTION DU N°109 :

Quel événement exceptionnel s'est déroulé à Murat le 3 janvier 1968 ?

C'est en France, en 1924, que furent organisés les premiers Jeux Olympiques d'hiver de l'époque moderne (à Chamonix-Mont-Blanc), et il faudra attendre 44 ans pour que notre pays accueille à nouveau cette manifestation internationale. Le mercredi 3 janvier 1968 à Murat est marqué par le passage de la flamme olympique à l'occasion des Jeux qui se dérouleront à Grenoble du 6 au 18 février suivant. Le Français Jean-Claude Killy y réalisera un véritable exploit en remportant 3 médailles d'or en ski alpin (descente, slalom géant, slalom spécial). Sur la photo prise place du Balat, il semble que ce soit Jacques Chrétien, à l'époque entraîneur de l'équipe de football de la commune, qui brandisse l'emblématique flamme. Hector Peschaud sénateur-maire de Murat aurait à cette occasion improvisé un discours remarquable célébrant l'esprit olympique.



LA QUESTION DU N°110 :

De quand date l'arrivée du téléphone à Murat ?



La Fête des cornets est venue clore d'une éclatante manière un été riche en animations en tous genres : concerts, marchés de pays, fête nationale, fête de la pêche, expositions, festival des Métiers d'art ou des Lumières d'été, cirque, guignol, bodéga ou concours de pétanque, les Muratais comme les touristes n'ont eu que l'embarras du choix ! Cette parenthèse estivale fut l'occasion d'une pause au sein des différents chantiers engagés par la commune qui se sont réactivés dès la fin de cette période de congés.

En effet, dès le début de cet automne, d'importants travaux s'achèvent, comme ceux de la micro-crèche du Centre Léon Boyer (inaugurée le 31 août), se poursuivent, comme ceux de la réhabilitation du bâtiment de la mairie ou s'engagent, comme ceux de la rénovation de la place de l'Hôtel-de-Ville (entamés à l'issue des fouilles préventives entreprises juste après la fête des cornets). Un autre chantier, plus éloigné du centre-ville, vient de s'ouvrir au sein de l'espace de loisirs sportifs de la Croix-Jolie, initié dès 1997 pour compléter les équipements existants comme le gymnase ou la piscine. Cet aménagement, moins spectaculaire mais très conséquent, méritait bien que le bulletin municipal s'y attarde, c'est le dossier d'ouverture du 110^{ème} numéro d'Info-Murat.

Ces travaux de voirie, d'embellissement, d'entretien et de rénovation du patrimoine bâti, s'enchaînent et représentent depuis quelques années des investissements lourds, rendus possibles par un taux de subvention exceptionnel et par l'établissement d'un plan de financement à l'échelle de la mandature. Le bilan politique et financier de mi-mandat et sa projection sur les 3 prochaines années font l'objet du focus de ce magazine trimestriel.

Le 5 septembre 2020, la Mairie de Murat organisait pour la première fois le Forum des associations : retour en image sur la quatrième édition de cette animation. Hautes Terres Communauté a choisi pour sa part de traiter le thème de la sauvegarde des burons dans la page 10 qui lui est traditionnellement réservée.

Les regards portés sur les animations d'été, l'arrivée d'un nouvel agent de communication au sein de l'équipe municipale, la conférence «Mémoire à 4 voix» à la Chevade et le plan de prévention des risques majeurs complètent le sommaire de cette petite revue qui achève, tout bonnement en octobre, sa 28^{ème} année d'existence. Il y a quelque 350 ans, la ville de Murat comptait, pour une population estimée à 2000 âmes, 5 apothicaires et 10 médecins ou chirurgiens. En plus de 2 siècles, sept familles seulement ont fourni plus de la moitié du personnel médical de la commune, de génération en génération (8 générations successives pour l'une d'entre elles !), et ces professionnels de santé sont devenus des praticiens réputés, des notables respectés, souvent désignés aux fonctions consulaires de la ville. Cette situation singulière s'est prolongée jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle et fut l'un des sujets d'étude de Monsieur Henri Vitrolles à qui notre rubrique historique doit beaucoup. Plus étonnant encore, de l'époque de Jeanne d'Arc à celle des mousquetaires, ce sont des médecins muratais qui ont exercé à la cour des rois de France, y obtenant parfois des titres de noblesse, comme Guillaume de Traverse, qui fut physicien, médecin et même conseiller et confident de Charles VII.



Info-Murat, bulletin d'information municipal gratuit. Édité par la municipalité de Murat.

Directeur de la publication : Gilles Chabrier. **Responsable de rédaction** : Christian Pichot-Duclos.

Comité de rédaction : Béatrice Chevallet, Pierrick Roche, Danielle Rolland, Béatrice Thomas, Emma Giraudet/Ociane Picot.

Impression : mairie de Murat. **Tirage** : 1 500 exemplaires.



Aménagement :

ZONE SPORTIVE ET CONVIVIALE DE LA CROIX-JOLIE

Avant la Révolution, il était de tradition pour une commune d'ériger des croix pour matérialiser les limites de son territoire. Ce symbole évangélique, devenu l'emblème des chrétiens au IV^{ème} siècle sous l'empereur Constantin, fut considéré par certains révolutionnaires comme le signe matériel du fanatisme religieux. À Murat, la croix du Faubourg au-devant de l'hôpital, celle de Lavergne sur le chemin menant à l'Héritier, et celle du Bournantel furent démolies entre 1791 et 1794. C'est en remplacement du crucifix détruit au Bournantel que fut implantée, sur un mur de clôture situé au 31 avenue Hector Peschaud, la « **Croix-Jolie** » qui donnera son nom à ce quartier d'entrée de ville.

En 1997, dans le cadre de l'opération **Point fort touristique** financée par le Département et la Région, la commune engage le projet d'aménagement de **l'espace de loisirs sportifs de la Croix-Jolie** en complément des équipements existants comme le gymnase, les 2 courts de tennis (réalisés lors du 1^{er} mandat d'Emmanuel Grèze) ou la toute récente piscine



municipale, inaugurée le 5 août 1995 par Valéry Giscard d'Estaing et dont les derniers travaux de chauffage, déshumidification et ventilation s'étaient achevés au printemps 1996.

Ce projet, estimé à l'époque à **300.000€HT**, concernant une superficie d'environ 2 hectares, comprenait l'aménagement d'un terrain multi-sports (aires de jeux de handball et de basketball), d'un parcours de santé, d'un terrain de football de catégorie A et la mise en place d'une clôture périmétrique en liaison avec

les espaces verts et les plantations. Au printemps de l'année 2000, pour parfaire ce nouvel équipement, fut installé un ensemble de jeux pour enfants de 3 à 10 ans qui sera complété et renouvelé au cours des années suivantes. Le dernier équipement conséquent, en début d'année 2014, fut l'installation d'un « skate park » tout près des terrains de tennis permettant la pratique du BMX, du roller, et du skateboard.

Suite à l'installation, en 2019, par les agents communaux de 5 nouveaux jeux qui ont fait l'objet d'un contrôle de

sécurité et de conformité, la commune a souhaité poursuivre son action sur ce site particulier et vient d'engager cet automne une opération importante d'entretien, de rénovation et de création de cette zone sportive et conviviale afin de rendre ce lieu plus attractif et plus ouvert à toutes les catégories de la population. Cette opération programmée en 2 phases (automne 2023 et printemps 2024) et qui s'articule autour de 2 thèmes (sportif et convivial) représente un investissement global de **près de 300.000 € HT**.



En ce qui concerne l'aire sportive, il est prévu de **refaire en totalité la main courante du stade et d'équiper celui-ci de nouveaux buts fixes** (et d'un but mobile, installé en juin 2023) ; de **repandre la clôture le long de la D3** (baptisée pour adressage route de Rioms-Montagnes en 2020) ; de **créer aux entrées du parc des portiques** permettant l'accès aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite mais limitant celui

des véhicules motorisés afin d'améliorer la sécurité ; de **rénover entièrement les 2 courts de tennis** (avec accès payant hors club associatif) et enfin de **créer un « city-park »** (ouvert à tous), terrain multi-sport bordé de grillage, doté d'un gazon synthétique et équipé de paniers de basket, filet de volley et cages de football.

Pour le volet convivialité de la phase 2 de ce projet d'aménagement, est envisagé la **mise en place d'un complément de mobilier urbain** (porte-vélos, tables, bancs, poubelles) ; la **plantation d'arbres** destinée à créer des zones de fraîcheur ombragées et **l'installation de WC publics écologiques** (toilettes sèches avec traitement des effluents par lombricompostage).

Pour une opération de cette ampleur, il était nécessaire d'établir un plan de financement pouvant s'appuyer sur une aide la plus large possible émanant des institutions publiques ou sportives afin de pouvoir limiter au minimum la charge communale dont le montant des investissements de ces dernières années a beaucoup augmenté (rénovation de la Maison de la faune, réfection de voiries, réhabilitation de l'Hôtel de ville, micro-crèche, etc.).

Cet aménagement entre dans le cadre d'un effort d'investissement engagé par la commune destiné à relancer l'économie et préparer l'avenir, sans en négliger l'aspect environnemental (voir Focus page suivante), afin d'augmenter l'attractivité du territoire, maintenir les services publics ou en créer d'autres et améliorer la vie quotidienne.

PLAN DE FINANCEMENT DE LA ZONE SPORTIVE



Coût total des travaux :
236.000,00 € HT

Subventions (70 %) :



20.500,00 € DE LA RÉGION
145.000,00 € DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

PLAN DE FINANCEMENT DE LA ZONE CONVIVIALE



Coût total des travaux :
56.000,00 € HT

Subventions (40 %) :



11.000,00 € DE L'ÉTAT (DETR 2022)
11.000,00 € DU DÉPARTEMENT PAR LE FOND CANTAL SOLIDAIRE

INVESTIR POUR L'AVENIR ET RELANCER L'ÉCONOMIE

Souvent contraints par des obligations légales (accessibilité, assainissement), par les circonstances (appels à projets, opportunité de subventions) ou par la vétusté du patrimoine, des équipements ou des chaussées, les investissements engagés par la commune ont pris plus d'ampleur ces 3 dernières années pour franchir (du 15 mars 2020 à fin juillet 2023) la barre des **4 millions d'euros Hors Taxes**.



Ces différents chantiers ouverts dans l'esprit du plan de relance après covid (réfection de voirie, rénovation du patrimoine, amélioration de la qualité de la vie, création de nouveaux services) sont à chaque fois l'occasion d'injecter des sommes considérables dans l'économie locale, de participer au maintien de l'activité des entreprises, et par conséquent d'assurer la stabilité de l'emploi, parfois même d'en favoriser la progression.

La volonté des élus de **maintenir le gel des taux fiscaux** de la part communale (effectif depuis 1997) et de **maîtriser l'endettement de la commune** rend l'obtention de subventions indispensable à la réussite de cette politique d'investissement destinée à

préparer l'avenir et améliorer le quotidien. **Sur les 4.127.000,00 € HT engagés**, près de **60 %** sont des fonds qui proviennent de l'extérieur (Département, Région, Etat, Europe), sachant que certaines dépenses ne sont pas subventionnables comme une multitude de petits travaux, l'aide aux commerces (58.000 €), l'opération façades (65.000 €) ou la participation communale au lotissement (100.000 €) par exemple.

Les politiques publiques menées peuvent se répartir en 4 grands domaines financièrement presque équivalents.

- **L'attractivité du territoire pour 967.000,00 €** : essentiellement l'aide aux commerces, l'opération façades, l'aide au lotissement, la modernisation de la Maison de la faune (342.000 €) et la création d'une micro-crèche (350.000 €).
- **L'action environnementale pour 1.182.000,00 €** : raccordement en eau potable (46.000€), diagnostic assainissement (95.000 €), réseaux d'eau et d'assainissement (385.000 €), rénovation énergétique de l'Hôtel de ville (456.000€).
- **La qualité de la vie pour 1.115.000,00 €** : réaménagement route d'Allanche (436.000€), rénovation cœur de ville, Planol (308.000 €), rue Saint-Martin et avenue des 12 et 24 juin (240.000 €), voirie La Chevade et l'Héritier (35.000 €).
- **Les services publics pour 863.000,00 €** : matériel numérique scolaire (22.000 €), accessibilité de la halle (41.000 €), toiture piscine et aire de jeux (115.000 €), modernisation de l'Hôtel de ville (544.000 €).

D'août 2023 à janvier 2026, ce sont **3,3 millions d'euros supplémentaires** qui vont être engagés par la commune dans les mêmes catégories de dépenses :

- **503.000,00 € pour l'attractivité du territoire** (équipements touristiques de la Maison de la faune : 20.000 €, signalétique cœur de ville : 72.000 €, jardin d'éveil de la crèche : 346.000 €).
- **825.000,00 € pour l'action environnementale** (sécurisation l'Haut-Mur : 127.000 €, centrale solaire gymnase : 160.000 €, réseaux eau et assainissement : 378.000 €).
- **1.524.000,00 € pour la qualité de la vie** (voiries entrées de ville : 389.000 €, aire sportive Croix-Jolie : 237.000 €, rénovation place Hôtel-de-Ville : 511.000 €).
- **468.000,00 € pour les services publics** (matériels et équipements sportifs : 30.000 €, toiture gymnase : 50.000 €, hall et mobilier Hôtel de ville : 60.000 €, réhabilitation internats collège- tranche 1 : 250.000 €).

EN BREF

FÊTE DU CORNET : UN BON CRU

Soleil et foule des grands jours pour la 19^{ème} année de la fête du cornet. De nombreux artistes et musiciens ont déambulé dans les rues de la cité médiévale pour animer ce banquet-spectacle devenu incontournable dans la région. Ce ne sont pas moins de 20.430 cornets de 18 saveurs différentes qui furent vendus et dégustés en cette magnifique journée. Pour l'occasion de nombreuses personnalités étaient présentes à l'inauguration : préfet du Cantal, parlementaires, président et conseillers du département.



UN NOUVEAU VISAGE EN MAIRIE

Emma Giraudet qui occupait le poste d'agent de communication depuis 3 ans (c'est le 13^{ème} bulletin municipal auquel elle aura participé) quitte ses fonctions et laisse la place à une autre jeune femme, originaire de la région bordelaise, nouvellement arrivée dans le Cantal après avoir suivi une formation en



communication au GRETA-EST Bretagne. **Ociane Picot**, âgée de 31 ans, passionnée de randonnée est aussi musicienne et titulaire d'une licence de musicologie.

LES FARDEAUX DE L'HISTOIRE

Conférence d'exception, organisée par Mémoire(s) & Déportation du Cantal à La Chevade, avec les témoignages croisés et poignants d'enfants de résistants morts en déportation et d'enfants de soldats SS impliqués dans le massacre de masse de populations civiles. Comment gérer l'absence d'un père, la connaissance de ses terribles conditions de vie et de mort pour les uns, comment affronter la découverte des crimes de son propre père pour les autres, comment trouver la force d'en parler et d'en témoigner ensemble pour transformer ces tragédies en message de paix et de tolérance ? Ce sont ces questions cruciales qui ont été abordées par ces 4 victimes collatérales de l'Histoire de la Guerre 39-45, devenus amis depuis leur improbable rencontre en 2014 à Neuengamme.



AGENDA

OCTOBRE

EXPOSITION

« LE PARC, TERRE DE POLLINISATION »
Jusqu'au 11 octobre - Médiathèque

LES 100 ANS DE WARNER BROS

Projection du film « La Prisonnière du désert »
Mercredi 4 à 18 h - Cinéma

ATELIER DU SAMEDI

Ateliers créatifs, ouvert à tous dès 6 ans
Samedi 7 de 10 h à 12 h - Médiathèque

CONFÉRENCE

SUR L'ABBÉ SALVAN SUIVIE DU FILM
« L'ENFANT SAUVAGE »

Par l'association Les Amis de Bredons
Samedi 7 à partir de 17 h - Cinéma

ATELIER CALLIGRAPHIE

Initiation à la calligraphie
Mardi 10 de 14 h à 16 h - Médiathèque

CONFÉRENCE

« À LA DÉCOUVERTE DES POLLINISATEURS
DU PARC DES VOLCANS D'Auvergne »
Mardi 10 à 18 h - Cinéma

COMICE AGRICOLE

Dimanche 15 - Parking du Foirail

LES 100 ANS DE WARNER BROS

Projection du film « Soleil vert »
Mardi 24 à 20 h 30 - Cinéma

DON DU SANG

Lundi 30 de 13 h à 19 h - Foyer Alice Seguin

LES 100 ANS DE WARNER BROS

Projection du film « Shinning »
Mardi 31 à 20 h 30 - Cinéma

NOVEMBRE

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Samedi 11

THÉÂTRE

Par l'OGEC Notre-Dame des Oliviers
Samedi 11 - Halle

LES 100 ANS DE WARNER BROS

Projection du film « Les Affranchis »
Vendredi 24 à 21 h - Cinéma

DÉCEMBRE

TÉLÉTHON

Vendredi 8 et samedi 9

L'ÉCIR HIVERNAL

Par la Voie de l'Écir
Samedi 2

MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 17 - Cœur de ville

REGARDS



1. FÊTE DE LA SAINT-PIERRE

30 juin au 2 juillet 2023

Une fois encore la Fête de la Saint-Pierre a fait le plein d'animations. Manèges, tournois de pétanque, concert du groupe «Bleu nuit» et course cycliste ont animé ce week-end riche et ensoleillé.

4. FESTIVAL « LUMIÈRES D'ÉTÉ »

11 août au 6 septembre 2023

Événement culturel de la saison touristique, le programme de «Lumières d'été» a été copieux et d'une qualité rare : des expos (peintures, sculptures, photographies), une rencontre lecture avec les écrivains M-H.Lafon et F.Cassingena-Trévedy et un spectacle entre théâtre et cinéma par les élèves comédiens du Conservatoire régional d'Annecy.

2. FÊTE NATIONALE

14 juillet 2023

Feux d'artifice à la tombée de la nuit, suivis d'un bal populaire sur la place du Balat. Martine Guibert conseillère régionale et Gilles Chabrier maire de Murat ont déposé une gerbe au Monument aux Morts.

5. COMICE LAITIER DU HAUT-CANTAL

20 août 2023

Le Comice Laitier Du Haut Cantal s'est tenu à Murat cet été. Le rendez-vous était fixé à partir de 10 h sur le parking du Foirail pour juger les vaches de race Montbéliarde et Prim'holstein.

3. FESTIVAL DES MÉTIERS D'ART

5 au 7 août 2023

43 exposants étaient présents pour faire découvrir au public leurs savoir-faire et leurs oeuvres. 17 artisans ont participé cette année à leur premier festival muratais. 11 artisans y ont effectué des démonstrations tout au long du week-end.

6. ORCHESTRE NATIONAL D'Auvergne-Rhône-Alpes

14 août 2023

Prestation d'excellence de l'Orchestre National d'Auvergne-Rhône-Alpes lors du concert organisé à la Collégiale par les Amis de Bredons. Bach, Mozart, Bartok, inoubliables sous la direction inspirée du violoniste Guillaume Chilleme.

RETOUR EN IMAGES : LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Chaque année, le premier samedi du mois de septembre, la municipalité de Murat organise le Forum des Associations au gymnase et ses alentours.

Organisé pour la première en 2020, le Forum des associations a connu sa quatrième édition le samedi 2 septembre 2023. Pour cette manifestation, ce ne sont pas moins de 30 associations qui sont venues partager leurs passions auprès des muratais. Démonstrations, confections, matchs amicaux ou encore des initiations, auxquels les visiteurs ont pu prendre part, se sont succédé toute la journée, de 10h à 18h : entraînement de football, de handball, de badminton, de tennis de table, ou bien un parcours sportif organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers...



Une journée sous le soleil qui a pour objectif de faire connaître les très nombreuses associations murataises et de rencontrer les nouveaux adhérents. Les visiteurs ont pu lors de cette journée également profiter d'une démonstration de zumba par Muratonik, de danses folkloriques par la Piatoune, de la chorale Mine de Rien qui a donné de la voix et des gymnastes aquatiques qui se sont jetés à l'eau pour l'occasion.

La journée s'est achevée par deux matchs amicaux organisé par le Handball Club Muratais et par une démonstration des élèves de Brivadanse.



LISTE DES ASSOCIATIONS PRÉSENTES :

L'AAPPMA « LES PÊCHEURS DU VALAGNON », L'AMAP, L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE MURAT, LES AMIS D'OLONNE, L'APE DE JEAN-JACQUES TRILLAT ET DU COLLÈGE, L'ATELIER DU CHIFFON NOIR, LE BADMINTON MURATAIS, BRIVADANSE, LE CARREAU MURATAIS, CERVUS IMPACT MURATAIS, CHANGER D'AIRS, LE CLAP 15, LE COLLECTIF PORTE-DRAPEAUX DE MURAT, LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE DU CANTAL, LE CORNET DE MURAT, DE L'EAU AUX MOULINS, LE DON DU SANG, LE FABLAB, LA GYMNASTIQUE AQUATIQUE, LE HANDBALL CLUB MURATAIS, LES JARDINS FAMILIAUX, KARATÉ-DO, MINE DE RIEN, MURATONIK, LA PIATOUNE, LE PHOTOCLUB « BONNE-VIE », LE PION DU CANTAL, LE RÉSEAU D'ÉCHANGES RÉCIPROQUES DE SAVOIRS (RERS), SHIATSU-DO, LE TENNIS DE TABLE DES 3 ROCHERS, L'UNION SPORTIVE MURATAISE.

PATRIMOINE : LA SAUVEGARDE DES BURONS DES HAUTES TERRES

Hautes Terres Communauté et les 4 communes concernées, portent un projet ambitieux autour des burons, patrimoine spécifique de notre territoire. D'Albepierre-Bredons à Vèze, en passant par Ségur-les-Villas et Lavigerie, il doit permettre la rénovation et la valorisation de 6 sites datant du XVII^{ème} à la fin du XIX^{ème} siècle.

LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ !

Les travaux ont débuté à la mi-juillet sur les communes d'Albepierre-Bredons, Ségur-les-Villas et Vèze, et se poursuivront jusqu'à l'hiver, avant une pause obligatoire, pour reprendre ensuite au printemps. Le déroulé des travaux sur le buron à Lavigerie fait encore l'objet de réflexions pour concilier préservation du site et conditions de travail adaptées.

DES SITES À (RE)DÉCOUVRIR

Chaque site sera à (re)découvrir de manière nouvelle et originale au travers d'outils d'interprétation et de scénographies spécifiques. Pastoralisme, fabrication de fromage, taille de la pierre, évolution architecturale du bâti, autant de raisons d'inviter habitants et visiteurs à arpenter nos montagnes pour aller à la rencontre de ces sentinelles.



Buron du Caire à Vèze



Buron de Prat de Bouc à Albepierre-Bredons

COMMENT SOUTENIR LE PROJET ?

Pour mener à bien ce projet, des financements publics ont été acquis et sont complétés par des financements privés. C'est dans ce cadre que les burons des Hautes Terres ont été sélectionnés par la Fondation du Patrimoine, parmi les 100 monuments en péril pour l'édition 2023 du Loto du Patrimoine.

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Contact :

*Si vous souhaitez contribuer et apporter des témoignages sur les burons,
n'hésitez pas à contacter Hautes Terres Communauté !*

04 71 20 22 62 – contact@hautesterres.fr



LES RISQUES MAJEURS naturels et technologiques à Murat

QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Un risque majeur se définit par la possibilité qu'un aléa, non-maîtrisé ou non-maîtrisable, puisse porter atteinte aux différents enjeux d'un territoire. Il fait référence aux notions de gravité (nombreuses victimes et/ou dégâts importants) et de faible occurrence (événement auquel la société n'est pas habituée). Il existe : **les aléas naturels** (phénomènes climatiques ou atmosphériques, géologiques ou morphologiques) et **les aléas anthropiques** (liés à l'activité humaine).

LES RISQUES À MURAT

Plusieurs risques existent sur la commune de Murat : **des risques importants** (inondation, sismique, radon, industriel), **des risques majeurs** (mouvement de terrain avec retrait et gonflement des argiles, transport de matières dangereuses), **des risques existants** (feux de forêt) **et des aléas connus** (risque minier). La commune de Murat connaît également le **risque de mouvement de terrain, en termes d'éboulement et de chutes de pierres**. Ainsi, en février 2022, un éboulement de **la barrière rocheuse de l'Haut-Mur** a causé d'importants dégâts matériels dans le hameau. La municipalité a commandé, auprès d'un bureau d'étude spécialisé, un diagnostic des autres barrières rocheuses à risque : **Brujaleine, Le Lapsou et Chastel**. Le rendu doit avoir lieu en novembre 2023.

Pour l'Haut-Mur, le chantier de sécurisation, après expertise, prescriptions techniques, recherche de financement, consultation des entreprises et attribution des travaux, va être engagé dès le mois d'octobre.

QUE FAIRE EN CAS DE RISQUES ?

Avant :

- Prévoir les équipements de première nécessité
- S'informer en Mairie
- S'organiser et anticiper

Pendant :

- S'informer pendant la crise
- Évacuer
- Se mettre à l'abri
- Apporter une première aide aux sinistrés
- Ne téléphoner qu'en cas d'urgence
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école

Après :

- Évaluer les dégâts

LES NUMÉROS UTILES

18 : Pompiers

15 : SAMU

17 : Police / Gendarmerie

112 : Appel d'urgence européen

114 : Appel d'urgence malentendants

UNE VOCATION MURATAISE : médecin de ville, médecin de cour

Sans que l'on sache trop pourquoi, la ville de Murat a développé, autour des années 1600 jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, une tradition médicale sans pareille (en 1680, on compte dans la cité pas moins de 5 apothicaires et 10 médecins ou chirurgiens) dont seulement sept familles, de génération en génération, ont fourni plus de la moitié des professionnels de santé recensés en quelque 250 ans, et dont la réputation a largement dépassé les limites du canton.

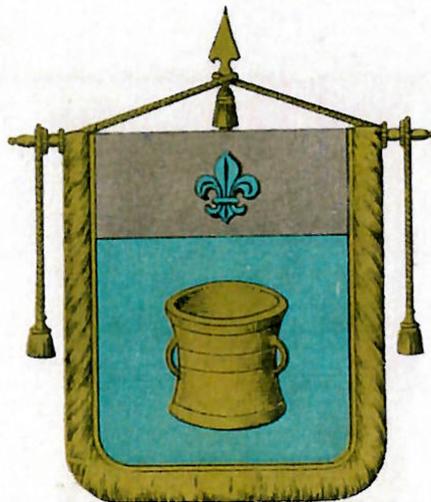
Ainsi c'est un médecin de Murat qui est choisi pour accompagner des confrères d'Aurillac et de Villefranche et apporter des soins à Marguerite de Valois (la future reine Margot) en villégiature à Carlat.

Le 3 septembre 1596, c'est aussi un Muratais qui est appelé au chevet d'un patient à Rodez : son intervention dut être couronnée de succès car la chronique du Rouergue atteste que l'homme était encore en vie en 1603 !

En ville, la pratique de ces professionnels de santé est parfois singulière et connaît des fortunes diverses. En 1622, un médecin atteste la guérison miraculeuse qui sera à l'origine de la construction de la chapelle Notre-Dame du pont de Bredons. Le 30 avril 1646, un chirurgien, assisté d'un apothicaire, pratique chez lui une césarienne en incisant le côté droit de la paroi abdominale de sa patiente, depuis le nombril jusqu'au bas-ventre. La mère meurt, mais l'enfant est sauvé. En 1657, un médecin assiste sa propre femme enceinte de jumeaux qui, à l'issue d'une 9^{ème} grossesse difficile, décède en mettant au monde un premier enfant (mort-né) et il lui faudra ouvrir le ventre de son épouse morte pour en extraire le 2^{ème}, qui lui vivra.

À cette époque les connaissances scientifiques sont encore balbutiantes, la formation des praticiens sommaire et le savoir-faire souvent transmis de père en fils. L'exercice de la médecine et de la pharmacie n'est pas ou peu réglementé, la concurrence est féroce, parfois déloyale. Au XVIII^{ème} siècle on voit encore fleurir sur les murs de la ville des affiches qui, sous le couvert de la religion et d'une permission du roi, avise la population

de l'arrivée à Murat de quelque guérisseur, comme celle du Frère Célestin Prieur, détenteur d'un remède qui guérit toutes les formes de bestiaux atteints de toutes les formes de maladies. Sa providentielle potion étend même ses bienfaits sur les affections humaines (gravelle, paralysie, apoplexie, écoulements, fistules, surdité ou maladies des yeux...) et conserve intact son pouvoir curatif pendant vingt ans : il est donc fortement conseillé d'en faire provision ! Ces médecines alternatives qui aujourd'hui prêtent à rire n'étaient pourtant guère différentes de celles de notre époque qui proposent sur le Net de boire un grand bol d'eau tiède pour vaincre le cancer ...



*Bannière de la confrérie des médecins,
chirurgiens & apothicaires de Murat*

Plus étonnant encore, ces médecins, issus d'une petite cité de province très éloignée du pouvoir central, ont une propension à étendre leur réputation bien au-delà des frontières de la Haute-Auvergne, au point que certains d'entre eux seront appelés à veiller sur la santé de plusieurs rois de France. C'est Hugues Chauviagnet qui semble être le premier de nos concitoyens à parvenir à cette consécration : il devient le médecin personnel du roi Charles VII dont le destin demeure indissociable de l'épopée de Jeanne d'Arc. Guillaume de Traverse, né à Murat vers 1420, soignera aussi Charles VII, dont il fut

proche, et son fils, d'abord enfant, puis devenu Louis XI, roi dont l'histoire retiendra la cruauté plutôt que le sens politique. Un autre Muratais, Jean de L'Hospital, sera le médecin de Charles de Bourbon, Grand connétable - sorte de ministre de la guerre - de François 1^{er} aux premières années de son règne. Un enfant du pays, encore, Pierre Béral, sera quant à lui pendant 32 ans attaché à la personne du roi Henri IV et réussira à le guérir d'une « carnosité de la verge », au probable grand soulagement du souverain – surnommé le Vert Galant – connu (aussi) pour son assiduité auprès de la gent féminine. Septuagénaire, le médecin sera anobli par Louis XIII en 1625 et décèdera à Murat le 3 décembre 1633. Pour clore ce chapitre royal, notons enfin que Pierre-Hugues de Béral soignera ce même roi à l'origine de la création du corps des mousquetaires entré dans la légende grâce à d'Artagnan et surtout Alexandre Dumas.